

École obligatoire : se concentrer sur l'essentiel

dossier politique

22 juin 2010

Numéro 10

Les défis de l'enseignement obligatoire.

Les exigences adressées par la société à l'école obligatoire sont telles que celle-ci peut difficilement répondre à toutes. Un sondage effectué par economiesuisse en collaboration avec quelques chambres de commerce et d'industrie auprès d'entreprises suisses montre que les deux branches considérées comme essentielles par la plupart des entreprises sont la première langue et les mathématiques. Les compétences acquises dans d'autres branches suivent à une certaine distance. Les sciences naturelles, l'anglais ou une deuxième langue, branches également décisives, revêtent une importance corrélée avec le niveau des différentes filières. L'estimation par les entreprises du niveau des jeunes ayant achevé leur scolarité suscite des questions critiques. La majorité d'entre elles jugent que les compétences acquises dans la première langue et en mathématiques sont à améliorer. Par ailleurs, des compétences non cognitives telles que « la discipline » ou « la motivation » occupent une place essentielle au regard des entreprises suisses. Elles aussi doivent s'améliorer.

Position d'economiesuisse

- ▶ La qualité de l'enseignement obligatoire, même s'il présente certaines lacunes, constitue toujours un gros avantage comparatif pour l'économie suisse.
- ▶ Face aux grandes exigences de la société, l'enseignement obligatoire ne doit pas se disperser, mais se fixer des priorités.
- ▶ La première langue et les mathématiques jouent un rôle primordial. Aussi faut-il éviter un nivellement vers le bas pour ces branches. Au contraire, il faut fixer les objectifs à atteindre au niveau des résultats acquis dans les meilleurs cantons.
- ▶ Pour une bonne partie des jeunes, l'acquisition de ces compétences est un jeu. L'école publique obligatoire se doit aussi d'offrir à ces enfants une formation optimale. Des compétences élevées en sciences naturelles, dans une deuxième langue et en anglais deviennent de plus en plus importantes en Suisse dans les secteurs d'activités à forte valeur ajoutée.

Exigences croissantes à l'égard de l'enseignement obligatoire

► L'enseignement obligatoire devient de plus en plus un thème national

L'école obligatoire¹ prend aujourd'hui sa place dans les débats politiques. Ce domaine, longtemps laissé de côté, focalise aujourd'hui de plus en plus l'attention des partis politiques et des groupes d'intérêts qui ont fait de la formation et de la scolarité obligatoire en particulier l'un de leurs chevaux de bataille. Ce débat qui se profile sur le devant de la scène fait ressortir deux particularités. Premièrement, la discussion sur l'école obligatoire, naguère cantonale, devient un enjeu national. Deuxièmement, les conceptions d'organisation de l'école primaire et de l'école secondaire sont très antagonistes et controversées.

► La diversification des modèles familiaux et des formes de vie a hétérogénéisé les exigences adressées à l'école obligatoire

Cette évolution n'a rien d'étonnant. D'une part, HarmoS a hissé l'école obligatoire au niveau national². D'autre part, avec l'individualisation croissante, les idées à l'égard de la famille et de l'éducation se sont fortement hétérogénéisées. La diversification de plus en plus marquée des formes familiales a élargi d'autant la palette des attentes manifestées envers l'école et la multiplicité des avis à son sujet.

► Les objectifs de l'école obligatoire concernent pratiquement tous les domaines du développement de l'enfant

Ensuite, les objectifs de l'école obligatoire comportent un certain potentiel conflictuel. Premièrement, ils ne sont souvent pas exactement définis et donc difficilement réalisables et mesurables³. Deuxièmement, le catalogue des exigences est très vaste. Les objectifs prioritaires du Concordat d'HarmoS⁴, à savoir l'acquisition de connaissances et de compétences et celle de la formation de base qui permet d'accéder aux filières de formation professionnelle ou de formation générale, sont complétés par toute une série d'autres exigences : les jeunes doivent apprendre à développer une personnalité autonome, acquérir des compétences sociales, le sens des responsabilités vis-à-vis d'autrui et de l'environnement et développer l'identité culturelle qui leur permettra de trouver leur place dans la vie sociale et professionnelle. Enfin, l'école obligatoire doit favoriser un apprentissage continu.

► Tous les jeunes doivent atteindre ces buts, mais les différences de compétences sont énormes

Naturellement, ces objectifs généraux sont définis pour tous les enfants. Mais dès l'entrée à l'école, les différences de capacités sont énormes⁵. Une grande partie des jeunes arrive aujourd'hui facilement à satisfaire à ces exigences. Mais une part non négligeable d'entre eux a beaucoup de peine dès le départ à atteindre ne serait-ce que des objectifs minimaux. La plupart du temps, ces déficits de compétences demeurent importants durant toute la scolarité ; et ces jeunes quittent l'école à l'âge de seize ans sans avoir acquis dans les branches importantes les compétences de base qui devraient leur permettre de maîtriser vie professionnelle et vie quotidienne.

¹ L'enseignement obligatoire comprend l'école primaire ainsi que le degré secondaire I (soit au total 9 ans de scolarité obligatoire).

² La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) s'est aussi profilée dans ce discours ces dernières années. Mais en tant qu'organe de coordination des 26 cantons, elle revêt depuis toujours un caractère national.

³ Wolter, Stefan (éd.), 2010, Rapport sur l'éducation en Suisse, Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE), Aarau.

⁴ Accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire (HarmoS), art. 3, 14 juin 2007.

⁵ Heckman, James J., 2006, Skill Formation and the Economics of Investing in Disadvantaged Children, Science (312).

► L'environnement socioculturel ainsi que le niveau de formation des migrants se sont beaucoup hétérogénéisés ces dernières années

Ce problème s'accroît du fait des mouvements migratoires enregistrés en Suisse au cours de ces dernières décennies. Là aussi, le groupe des étrangers s'est hétérogénéisé à double titre. D'une part, l'éventail ethnique et culturel est aujourd'hui beaucoup plus diversifié qu'il y a encore seulement 20 ans. D'autre part, le niveau de formation des migrants est très variable. Les aspects problématiques tiennent surtout aux déficits linguistiques ainsi qu'à un trop faible niveau d'intégration culturelle de nombreux enfants au moment de leur entrée à l'école.

► L'école obligatoire confrontée à de multiples défis

L'école obligatoire est donc confrontée à de multiples défis. D'une part, elle doit conduire à l'excellence des enfants pleins de talents afin qu'ils soient à même de se frayer un chemin dans la concurrence internationale. D'autre part, elle doit permettre aux enfants moins doués d'atteindre les objectifs de base requis dans une perspective professionnelle et sociale.

Les diverses missions de l'école obligatoire

L'école obligatoire doit préparer le mieux possible à la vie sociale et professionnelle des enfants

- dotés des aptitudes et des talents les plus divers
- issus de familles aux formes et exigences de plus en plus variées et
- éduqués avec des valeurs ethniques et culturelles différentes.

Les buts à atteindre

- concernent tous les domaines de leur développement et,
- sont souvent définis de manière inexacte, difficilement mesurables et difficiles à hiérarchiser.

► Le mandat de l'école obligatoire doit être précisé

Le catalogue des objectifs de l'école obligatoire s'efforce de répondre aux principales exigences de la société. En outre, les groupes d'intérêts les plus divers adressent leurs exigences à l'école obligatoire. Le tableau 1 fournit un extrait des compétences et des thèmes requis dans le cadre de la consultation des plans d'études linguistiques régionaux. Si l'on résume l'évaluation publiée des réponses, toutes les compétences et aptitudes possibles sont requises. Par ailleurs, les jeunes doivent se familiariser avec de nombreux thèmes.

► Si l'école obligatoire cherche à satisfaire à toutes les exigences et à atteindre tous les objectifs, elle perd en profondeur et ne remplit plus sa mission essentielle

Le mandat de l'école obligatoire doit être précisé : elle ne peut pas répondre simultanément et de manière complète à toutes les exigences. Mais il serait illusoire de vouloir atteindre les objectifs visés chez tous les jeunes. Pire encore, en cherchant à intégrer le plus grand nombre possible d'exigences et à transmettre le plus de compétences possible, l'école obligatoire courrait le risque de se disperser. Ce faisant, elle ne traiterait pas assez profondément les thèmes. En d'autres termes, l'école obligatoire doit se fixer des priorités.

Tableau 1

► Sélection du catalogue des exigences adressées à l'école obligatoire par les groupes d'intérêts les plus divers. Elles concernent pratiquement tous les domaines de compétences et tous les sujets

Tableau 1 : Sélection des exigences concernant le plan d'études alémanique

Quelques compétences supplémentaires demandées par les groupes d'intérêt les plus divers

- Compréhension des interactions
- Réflexion conceptuelle
- Développement durable
- Identification de rôles
- Empathie et solidarité
- Questions intergénérationnelles
- Éducation sexuelle
- Compétences sociolinguistiques
- etc.

Quelques thèmes supplémentaires demandés par les groupes d'intérêts les plus divers

- Éducation esthétique
- Éducation aux droits de l'homme
- Éducation à l'environnement
- Confrontation à l'altérité
- Promotion de la paix
- Interculturalité
- Apprentissage global
- Intégration
- etc.

Source : Evaluation de la consultation «Grundlagen für den Lehrplan 21», 25 septembre 2009.

Comment les entreprises suisses évaluent-elles les jeunes en fin de scolarité ?

► economiesuisse mène une enquête auprès des entreprises

Pour parvenir à une bonne transmission des compétences, il faut se concentrer davantage sur les objectifs visés. Sur quels aspects faudrait-il véritablement mettre l'accent ? Quelles priorités faut-il établir ? Pour répondre à ces questions, economiesuisse a mené l'automne dernier, en collaboration avec certaines chambres cantonales de commerce et d'industrie, une enquête auprès de nombreuses entreprises suisses. Comment les responsables du personnel, les maîtres d'apprentissage et les chefs d'entreprise jugent-ils les compétences des jeunes ayant achevé leur scolarité ou celles des apprentis au début de leur formation ? Répondent-elles aux exigences de la vie professionnelle⁶ ? 771 entreprises de toutes branches et des tailles les plus diverses ont répondu⁷. Tous les cantons étaient représentés. L'enquête était adressée directement aux personnes responsables de la formation des apprentis. La majorité des réponses est venue des chefs d'entreprises eux-mêmes qui sont le plus souvent responsables de la formation des apprentis. Les autres ont été renvoyées par les personnes en charge des apprentis ainsi que par les responsables du personnel. Un grand nombre de questions portaient sur l'école obligatoire⁸.

⁶ Afin d'atteindre le plus grand nombre possible de chefs d'entreprise et de responsables du personnel et de maîtres d'apprentissage, une enquête a été menée en ligne par l'intermédiaire des chambres de commerce cantonales.

⁷ Sur les questionnaires retournés, 3 ne comportaient aucune réponse. Sur le total des entreprises, près de 17 % comptaient moins de 5 collaborateurs, 18 % entre 5 et 20 collaborateurs, quelque 20 % entre 20 et 50 collaborateurs, 14% environ entre 50 et 100, également 14 % entre 100 et 250, 7 % entre 250 et 500, 3% environ entre 500 et 1000, 5 % entre 1000 et 10 000 et 2 % environ plus de 10 000. Pour ce qui est des branches, 1 % des réponses émanaient de l'agriculture et de la sylviculture, 28 % de l'industrie et du secteur énergétique, 18% environ de la branche de la construction, 18 % du commerce et de l'artisanat, 22 % des instituts de crédit, des assurances et de services rattachés à des entreprises. Enfin, 13 % environ des réponses sont venues de l'administration publique, des secteurs de l'éducation et de l'enseignement et de la branche de la santé. Un cinquième environ des entreprises qui ont répondu n'ont pas d'apprentis elles-mêmes. Elles n'ont pas été prises en considération dans notre enquête. Sur le total de celles qui en engagent, 17 % en forment un, 28 % deux à 5, 13 % entre 5 et 10, quelque 10 % entre 10 et 20, 7 % environ entre 20 et 50. Enfin, 5 % environ forment plus de 50 apprentis.

⁸ Le catalogue s'étendait d'une estimation générale de l'institution de l'école aux forces et aux faiblesses des élèves en fin de scolarité, en passant par les enseignants.

► Ce sont les entreprises formant des apprentis et les maîtres d'apprentissage qui remarquent en premier les forces et les faiblesses de l'école obligatoire

► Même si ce type de sondage revêt un caractère subjectif, il complète bien d'autres mesures de qualité

► Il importe que même les citoyens qui ne sont pas rattachés eux-mêmes à une institution de formation puissent de plus en plus donner leur avis sur l'enseignement obligatoire

Contrairement aux autres appréciations, l'interrogation des maîtres d'apprentissage et des chefs d'entreprise présente deux grands avantages : premièrement, les maîtres d'apprentissage ont le contact direct avec les jeunes qui viennent d'achever leur scolarité. Les forces et faiblesses peuvent donc être directement imputées à l'école obligatoire. Deuxièmement, les maîtres d'apprentissage et les chefs d'entreprise jugent les apprentis en fonction des exigences professionnelles. Ils constituent en quelque sorte l'interface entre l'école et le monde du travail et peuvent se faire une idée assez précise du degré d'adéquation des compétences acquises à l'école.

Au premier abord, cette estimation donnée sur la base d'exigences purement professionnelles peut paraître unilatérale. C'est certainement vrai : de nombreuses aptitudes peu sollicitées sur le plan professionnel sont susceptibles de ne pas être prises en compte dans l'appréciation⁹. De plus, ce type de sondage comporte nécessairement un aspect subjectif. Contrairement aux tests de performances, les résultats s'appuient sur les expériences passées des personnes qui répondent et ne sont donc pas toujours objectives. Enfin, les faiblesses (comme les forces) en termes de compétences ne peuvent être imputées uniquement à l'école obligatoire. La famille et l'environnement jouent également un rôle déterminant.

Il y a lieu de relever en faveur de cette pratique que ces personnes sont nécessaires pour broser un tableau d'ensemble ; en effet, les appréciations concrètes fournies par des personnes sans liens avec une institution peuvent couvrir d'autres aspects et perspectives qui viennent ajouter des éléments à la discussion. Elles complètent ainsi d'autres procédures destinées à mesurer la qualité.

Comment apprécier les institutions de formation ?

Pour l'économie suisse, il y aurait lieu de prévoir une appréciation de la qualité de la formation par les institutions situées en aval. Les jeunes devraient ainsi être préparés à être associés davantage aux débats concernant leur formation. Les institutions en aval doivent pouvoir se positionner sur la question de savoir si et dans quelle mesure les jeunes étant parvenus au terme du degré précédent sont préparés aux exigences et aux tâches du suivant. Pour prendre le cas de l'école obligatoire examiné ici, cela signifie que les gymnases et les entreprises formant des apprentis devraient procéder beaucoup plus fréquemment à une appréciation des compétences des jeunes au début du gymnase ou des apprentis au commencement de leur apprentissage. C'est précisément à ce moment que l'on peut déterminer directement et dans une approche causale le succès de la transmission des compétences par l'« école obligatoire ». Il n'est pas question de tirer, sur la seule base de ces estimations, des conclusions immédiates sur l'institution de formation du degré précédent, voire sur les enseignants. Mais un tel jugement pourrait venir compléter judicieusement l'image de la qualité d'une formation et déboucher ainsi sur des conclusions plus pertinentes. Deux tiers environ des jeunes ayant achevé leur scolarité obligatoire commencent un apprentissage à l'âge de 16 ans. Si une école présente des carences, ce sont les entreprises formant des apprentis et les maîtres d'apprentissage qui s'en aperçoivent les premiers.

⁹ Pourtant, il ne faudrait pas sous-estimer le lien existant entre succès professionnel et succès dans la vie en général. L'aptitude au marché du travail est souvent un indicateur fiable de réussite sociale ou individuelle. Voir à ce sujet : Heckman, James J., 2008, The Role of Income and Family Influence on Child Outcomes, *Annals of the New York Academy of Sciences*, 1136 (Reducing the Impact of Poverty on Health and Human Development : Scientific Approaches) : pp. 307-323 ainsi que Cunha, Flavio et James J. Heckman, 2008, Formulating, Identifying and Estimating the Technology of Cognitive and Noncognitive Skill Formation, *Journal of Human Resources*, 43(4), pp. 738-782.

► Quelles sont les forces et les faiblesses des jeunes en fin de scolarité ?

Nous avons demandé aux entreprises suisses de fournir des renseignements détaillés sur les forces et les faiblesses des jeunes arrivés au terme de leur scolarité obligatoire. Elles devaient préciser de quelles capacités et aptitudes particulières elles étaient satisfaites ou insatisfaites¹⁰. Pour simplifier l'appréciation, nous avons énuméré différentes compétences qu'il s'agissait de cocher. En outre, nous avons séparé les compétences cognitives des compétences non cognitives. En priant nos interlocuteurs de ne s'exprimer que sur les capacités utiles et importantes du point de vue de l'entreprise, nous avons pu, en fonction de la fréquence des réponses, établir un classement de l'importance de certaines compétences requises dans la profession et l'économie.

Afin d'examiner la robustesse et la fiabilité des réponses, nous les avons pondérées selon la taille des entreprises et l'importance de la branche. De plus, nous avons évalué les résultats en fonction des régions linguistiques¹¹. Les résultats sont très robustes, leur interprétation ne varie pas selon les différentes pondérations.

► Les connaissances spécifiques importantes pour les entreprises suisses interrogées, celles qui donnent lieu à satisfaction et celles qui sont insuffisantes

Compétences spécifiques

Le graphique 1 présente les résultats obtenus pour les compétences spécifiques, classées selon les niveaux^{12,13}. Le classement des branches correspond à la fréquence des branches cochées. Celle-ci est pour nous un indicateur de leur utilité. La partie grise traduit la part d'appréciations positives, la partie orange celle des jugements négatifs. Les deux parties indiquent la fréquence avec laquelle la branche a été cochée dans l'ensemble, en pourcentage de toutes les réponses. Pour les trois filières du degré secondaire I (section exigences de base, section générale et section pré-gymnasiale), les deux branches principales sont les mêmes, à savoir la première langue et les mathématiques. Pour les deux premières filières, pratiquement toutes les personnes interrogées ont donné une appréciation sur ces deux branches. Au niveau pré-gymnasial, le pourcentage était de l'ordre de 90 %.

► La majorité des entreprises de notre échantillon qui ont répondu s'est dite insatisfaite des compétences dans la première langue

Selon les estimations fournies par notre échantillon, les compétences dans la première langue sont jugées insatisfaisantes par la majorité à tous les niveaux; pour le niveau cognitif le plus faible (section exigences de base), 70 % des maîtres d'apprentissage et des chefs d'entreprise ne sont pas satisfaits des performances. Dans les autres sections, le taux correspondant est de 60 %.

► Au niveau gymnasial, les compétences en mathématiques sont jugées positives par la majorité

Les performances en mathématiques sont aussi jugées insuffisantes par la majorité des personnes qui ont répondu à l'enquête : chefs d'entreprise, maîtres d'apprentissage et responsables du personnel. Dans la section exigence de base, 60 % environ des personnes interrogées ne sont pas satisfaites des compétences. Dans la section générale, le jugement est équilibré : la moitié des personnes interrogées estime les aptitudes en mathématiques suffisantes, l'autre moitié les jugeant insuffisantes. Il n'y a qu'au niveau pré-gymnasial que deux tiers environ des responsables émettent un jugement de satisfaction.

¹⁰ Les problèmes pouvant se situer à des niveaux différents selon le type d'école, nous avons demandé aux personnes interrogées de se concentrer sur un degré scolaire précis. Les chefs d'entreprise devaient faire porter leur appréciation sur le degré avec lequel ils avaient fait le plus d'expériences.

¹¹ Les données relatives à la population proviennent de l'Office fédéral de la statistique (2008).

¹² Pour simplifier la présentation, nous avons réparti les performances en trois groupes : exigences cognitives élevées, moyennes et faibles.

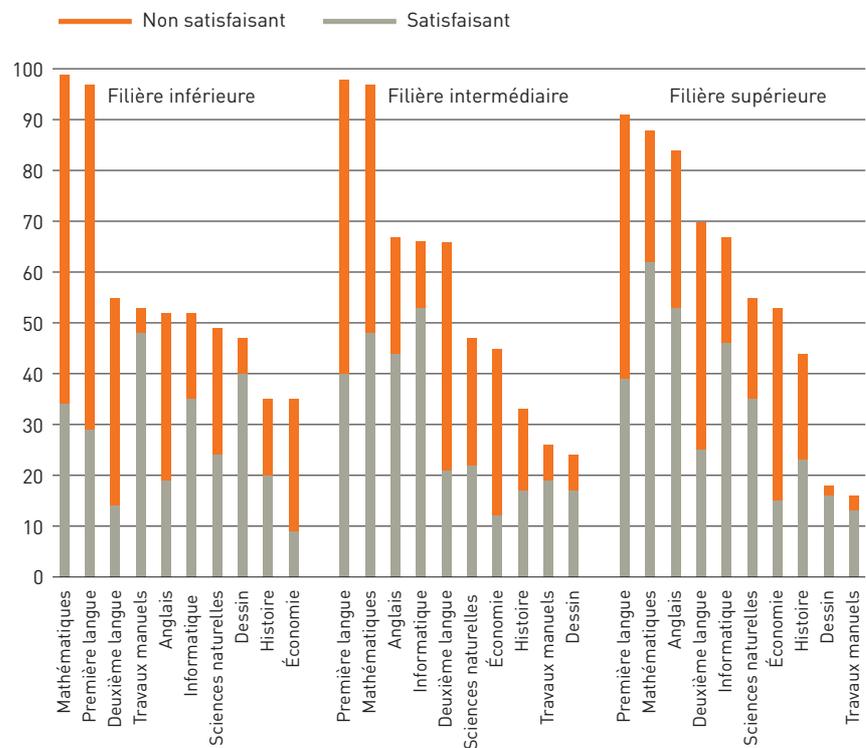
¹³ Le graphique 1 présente les résultats non pondérés. Des informations sur les résultats pondérés peuvent être obtenues auprès des auteurs. L'interprétation et les conclusions principales ne changent pas avec les différentes pondérations.

Graphique 1

► La filière supérieure correspond dans la majorité des cantons au niveau pré-gymnasial, la filière intermédiaire au niveau général. La filière inférieure est celle qui exige le moins de compétences cognitives. La majorité des entreprises ayant répondu au questionnaire jugent les aptitudes dans la première langue insuffisantes, et ce quel que soit le niveau. Les compétences en mathématiques ont été jugées majoritairement bonnes uniquement pour le niveau pré-gymnasial

Comment évaluez-vous les compétences des jeunes à la fin de la scolarité obligatoire ? Merci de répondre uniquement pour les matières qui sont pertinentes et importantes à vos yeux.

Remarque : l'axe vertical indique les réponses pour une matière, en pourcentage du total



Source : Enquête d'economiesuisse.

► La première langue et les mathématiques sont de loin les disciplines les plus importantes pour les entreprises suisses

L'intérêt de ces résultats réside notamment dans le fait que la première langue et les mathématiques – en particulier dans les deux filières de formation inférieures – constituent de loin les disciplines les plus importantes aux yeux des entreprises suisses. Au niveau pré-gymnasial, les différences entre les disciplines sont moins marquées, l'importance des sciences naturelles, de la deuxième langue et de l'anglais étant jugée équivalente à celle de la première langue et des mathématiques. Les résultats en informatique sont très bons à tous les niveaux. Pour cette branche, les résultats semblent refléter le fait que les jeunes, nés avec les TIC, n'ont plus guère de problèmes avec ces technologies.

► La première langue et les mathématiques jouent un rôle primordial dans toutes les autres disciplines, comme les sciences naturelles

Il convient également de relever que la première langue et les mathématiques constituent le fondement de toutes les autres disciplines. Ainsi, des lacunes de connaissances en mathématiques peuvent être à l'origine d'un manque d'intérêt pour les professions techniques et scientifiques, considérées comme essentielles pour l'économie.

► Les réponses recueillies dans le cadre de notre enquête rendent un tableau de la situation différent des résultats de PISA

L'avis des entreprises helvétiques a de quoi surprendre au vu des résultats – pourtant bons – obtenus par la Suisse dans le cadre de PISA. Selon l'enquête PISA de 2006, en effet, les compétences des jeunes suisses dépassent la moyenne internationale dans toutes les disciplines¹⁴.

Il y a plusieurs explications possibles à cette disparité. De toute évidence, les entreprises suisses jugent les compétences de base de leurs apprentis d'un œil particulièrement critique¹⁵. On peut imaginer également que leur appréciation se fonde sur des critères supplémentaires, liés davantage au système scolaire qu'aux jeunes eux-mêmes¹⁶.

► Les jeunes les plus performants vont généralement au gymnase. Cela crée une sélection positive

Mais les raisons pourraient aussi se situer ailleurs. Il ne faut pas oublier que, au terme de leur scolarité obligatoire, la plupart des jeunes (particulièrement) performants vont au gymnase. Il y a donc une sélection positive dont les maîtres d'apprentissage et les entreprises ne tiennent pas compte dans leur évaluation.

► Le benchmark PISA est-il réellement adapté à la situation en Suisse ?

Il est possible également que les références (benchmark) fixées par PISA ne soient pas assez élevées pour la Suisse. En effet, plusieurs des 57 pays ayant participé à l'enquête PISA présentent un niveau de prospérité et un degré d'industrialisation nettement inférieurs à ceux de notre pays. Or on sait que plus une économie est évoluée, plus les jeunes doivent satisfaire à des exigences professionnelles élevées¹⁷. La disparité des résultats peut, enfin, s'expliquer par des attentes divergentes relatives aux connaissances linguistiques et en mathématiques que les jeunes de 16 ans sont supposés avoir acquises à la fin de leur scolarité obligatoire.

► Quelles sont les compétences non cognitives auxquelles les entreprises suisses accordent de l'importance ? Desquelles sont-elles satisfaites, desquelles ne le sont-elles pas ?

Compétences non cognitives

Nous avons également interrogé les entreprises sur les compétences non cognitives des jeunes en fin de scolarité, en particulier sur le comportement social, la discipline et la motivation des apprentis. Le graphique 2 présente les résultats en fonction des différentes filières. Ici aussi, le classement sur l'axe des abscisses correspond à la fréquence des réponses données.

Plusieurs points méritent d'être relevés : premièrement, la plupart des aptitudes ont été cochées assez souvent, plus de 70 % des entreprises interrogées ayant donné leur avis sur six des sept compétences non cognitives proposées. Une explication possible serait que, par rapport aux compétences techniques, il est plus difficile de différencier avec précision les compétences sociales. Mais on pourrait aussi en déduire que les compétences non cognitives des jeunes revêtent une très grande importance aux yeux des maîtres d'apprentissage et des entreprises. Les médias n'abordent que rarement cet aspect de la question, préférant se concentrer sur les connaissances techniques.

¹⁴ Sur les 57 pays ayant participé à l'enquête, 12 présentaient un niveau de connaissance en sciences naturelles nettement supérieur à celui de la Suisse ; en lecture et en mathématiques, respectivement 8 et 4 pays seulement ont fait mieux que la Suisse.

¹⁵ Il serait toutefois erroné d'en déduire que les entreprises suisses se trompent systématiquement dans leur appréciation. On peut tout au plus imaginer que certaines d'entre elles ont fait de mauvaises expériences (apprentis présentant un niveau de compétences très faible) qui expliqueraient leur avis plutôt négatif.

¹⁶ Dans ce cas, il faudrait se poser la question de savoir pourquoi ces critères supplémentaires pèsent si lourd dans la balance.

¹⁷ Cela étant, il faut se demander dans quelle mesure il est réellement satisfaisant pour la Suisse que 12 pays obtiennent des résultats bien meilleurs en sciences naturelles par exemple.

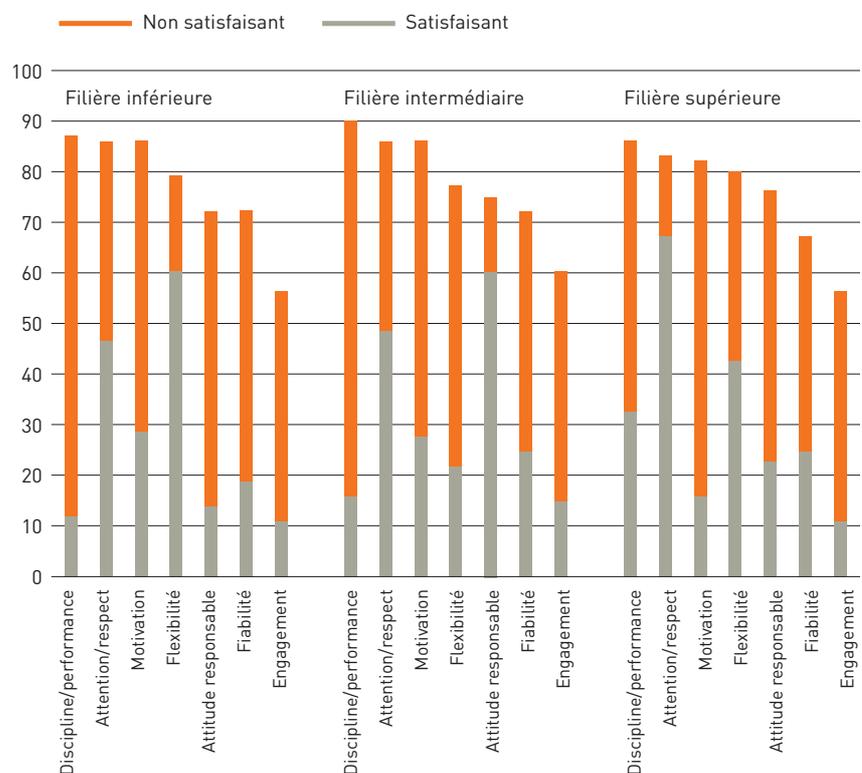
Deuxièmement, les appréciations sont très proches¹⁸ pour toutes les filières, que ce soit en termes de classement par importance ou de degré d'insatisfaction. Troisièmement, on constate que la majorité des maîtres d'apprentissage et des entreprises s'est déclarée insatisfaite des compétences et des aptitudes non cognitives évoquées dans l'enquête. S'agissant des compétences techniques, en revanche, seules deux ou trois disciplines ont été qualifiées d'insuffisantes. Concernant l'importance et le degré d'insatisfaction, « la discipline », « la volonté de performance » et « la motivation » sont les trois principales compétences non cognitives. « La discipline » et « la motivation » obtiennent respectivement plus de 90 % et de 60 % de réponses négatives.

Graphique 2

► On note trois particularités. Premièrement de nombreuses compétences non cognitives ont été cochées. Deuxièmement, les évaluations sont presque identiques pour les trois filières. Troisièmement, les évaluations sont négatives pour la majorité des compétences

Comment évaluez-vous les compétences non cognitives des jeunes à la fin de la scolarité obligatoire ? Merci de ne répondre que pour les compétences qui sont pertinentes et importantes à votre avis.

Remarque : l'axe vertical indique les réponses sur les compétences non cognitives, en pourcentage du total.



Source : Enquête d'économiesuisse

¹⁸ Des différences plus marquées apparaissent pour les compétences « attention/respect », « flexibilité et attitude responsable ».

L'essentiel en résumé

► Seules quelques matières sont réellement importantes. La majorité des entreprises interrogées qualifie les connaissances dans ces disciplines d'insuffisantes, ce qui est plutôt inquiétant

► La formation obligatoire doit davantage mettre l'accent sur les compétences non cognitives

► Le moniteur national doit évaluer tous les niveaux de connaissances. C'est à cette condition que la concurrence pourra voir le jour

Quels enseignements tirer de ces résultats ? Seules quelques compétences sont réellement importantes pour les entreprises suisses. S'agissant des compétences techniques, ce sont la première langue et les mathématiques qui sont en tête. Les sciences naturelles, la deuxième langue et l'anglais n'arrivent qu'ensuite. La première langue est largement qualifiée d'insuffisante à tous les degrés scolaires, ce qui est plutôt inquiétant. Il semblerait que les acquis linguistiques et les connaissances en mathématiques de certains jeunes en fin de scolarité obligatoire soient réellement lacunaires. Il est donc urgent de prendre des mesures dans ce domaine.

Il ressort également de notre enquête que les entreprises helvétiques et les maîtres d'apprentissage accordent aux compétences non cognitives une importance au moins égale à celle des compétences techniques. Contrairement à celles-ci, toutefois, les compétences non cognitives des jeunes en fin de scolarité sont généralement jugées peu satisfaisantes. « La discipline », « la volonté de performance » et « la motivation » – les trois principales compétences non cognitives – sont aussi les moins bien notées à tous les niveaux scolaires¹⁹.

Standards en matière de formation et moniteur

Nos explications mettent également en avant l'importance d'un moniteur national. À cet égard, nos résultats doivent aussi être placés dans le contexte du débat actuel sur la formation. Il est juste et important que la CDIP et HarmoS commencent par définir les compétences de base dans la première langue, les mathématiques, les sciences naturelles et les langues. Leur caractère contraignant a pour corollaire une amélioration de la qualité. Au vu de ce qui précède, il est clair qu'il ne faut pas faire de compromis en ce qui concerne les compétences en mathématiques et dans la première langue. Toutefois, les résultats de l'enquête menée auprès des entreprises montrent clairement que les compétences sont souvent jugées insuffisantes non seulement pour la filière inférieure mais aussi pour les filières supérieures. Nous avons donc également besoin d'informations sur le niveau de compétences de tous les jeunes. Il ne suffit pas d'examiner l'atteinte d'objectifs minimaux. Seules des informations sur le niveau spécifique des compétences permettront de répondre à certaines questions importantes. Quelles compétences la majorité des jeunes acquièrent-ils ? Quel est le niveau des jeunes figurant dans le tiers supérieur ? Les différences entre les cantons sont-elles importantes ? Pour y répondre, il faut instaurer un moniteur qui ne se contente pas d'analyser les compétences de bases des jeunes. Les tests doivent être conçus de manière à mesurer tous les niveaux de compétence. Ce n'est qu'en analysant le résultat de réformes que nous pourrions tirer les bonnes conclusions. Jusqu'à présent il n'y a pas de véritable concurrence entre les cantons sur ce plan. Néanmoins, l'amélioration de la comparabilité des prestations dans le domaine de la formation incitera les cantons à améliorer leurs écoles, notamment sur le plan de la qualité.

¹⁹ Il est intéressant de noter que nos résultats confirment les expériences pratiques de diverses associations de formation. Depuis longtemps déjà, les jeunes en fin de scolarité obligatoire à la recherche d'une place d'apprentissage sont testés, outre sur leurs compétences en lecture, en langue écrite et en mathématiques, sur leur volonté de performance et leur motivation.

Conclusion

► L'accent doit être mis sur quelques compétences techniques ainsi que sur les compétences non cognitives

Avec son vaste catalogue d'objectifs et sa population d'élèves très hétérogène, l'école obligatoire doit aujourd'hui faire face à des attentes aussi nombreuses que diverses. Or il est impossible pour elle de concilier toutes ces exigences. Aussi, si elle entend canaliser et mettre en valeur ses atouts, l'école obligatoire doit mettre davantage l'accent sur les compétences clés.

► Plus le niveau de performance est élevé, plus les autres disciplines telles que l'anglais et les sciences naturelles gagnent en importance

Il ressort du sondage sur les jeunes en fin de scolarité que la première langue et les mathématiques sont les disciplines prioritaires aux yeux de toutes les entreprises, ou presque. Des compétences suffisantes dans ces deux matières sont exigées dans tous les degrés scolaires. Il est intéressant de noter que leur importance dépasse nettement celle d'autres disciplines. A ce sujet, on observe que plus la filière est élevée, plus l'importance des connaissances en sciences naturelles, en anglais et dans la deuxième langue augmente. Ce constat se vérifie notamment pour les apprentissages plus complexes, qui requièrent des connaissances et des compétences étendues.

► Les compétences en première langue et en mathématiques, les deux disciplines clés, sont qualifiées d'insuffisantes par la majorité des sondés

Etant donné l'importance que les entreprises vouent aux disciplines clés, leur appréciation du niveau de performance des jeunes en fin de scolarité soulève quelques questions. D'une manière générale, les entreprises interrogées estiment qu'une amélioration des compétences en première langue et en mathématiques est nécessaire. Toujours selon la majorité d'entre elles, les jeunes ayant terminé leur scolarité obligatoire présentent dans toutes les filières, et non pas uniquement au degré de formation le plus faible, des connaissances en première langue lacunaires. Autrement dit, ce constat s'applique aussi aux pré-gymnasiens. Par contre, si les compétences en mathématiques de ces derniers sont jugées satisfaisantes, tel n'est pas le cas des filières inférieures, où elles sont qualifiées de lacunaires.

► La priorité absolue doit être accordée à la première langue et aux mathématiques. Pas de nivellement vers le bas

Quelles conclusions peut-on tirer de ces résultats pour les programmes d'études ? Le débat autour d'un compromis sur l'apprentissage des langues (qui a partiellement échoué) a complètement fait passer au second plan le fait que le niveau de compétences dans la première langue et en mathématiques demeurerait le pivot de la carrière sociale et professionnelle. Il faut à tout prix éviter de niveler vers les bas les exigences relatives à ces deux disciplines clés. Au contraire, il importe de s'aligner sur les niveaux de compétences des meilleurs cantons. Concrètement, les cantons dont les jeunes affichent des performances supérieures à la moyenne doivent servir de référence aux autres cantons. Les nombreuses exigences supplémentaires posées à l'école obligatoire ne doivent pas conduire à une diminution de la qualité de l'enseignement de la première langue et des mathématiques. Car pour les jeunes de la filière scolaire inférieure, précisément, mieux vaut privilégier la qualité plutôt que la quantité. Concrètement, les programmes d'études doivent accorder la priorité absolue aux disciplines clés.

► Il convient d'éveiller l'intérêt des jeunes pour les branches techniques et scientifiques

La première langue et les mathématiques jouent également un rôle déterminant pour d'autres disciplines. Depuis des années, l'économie suisse exige que l'école obligatoire sensibilise davantage les jeunes aux disciplines techniques et scientifiques, lesquelles présupposent de solides connaissances de base en mathématiques. Les milieux économiques déploient quant à eux déjà des efforts considérables pour intéresser aux professions techniques les jeunes qui sortent de l'école.

► Les entreprises suisses déplorent de graves lacunes dans les compétences non cognitives

Les entreprises helvétiques déplorent aussi chez les jeunes en fin de scolarité obligatoire des lacunes dans les compétences non cognitives telles que « la discipline », « la volonté de performance » et « la motivation ». L'évolution des mentalités y est certainement pour beaucoup, et on ne saurait incriminer uniquement l'école obligatoire. Néanmoins, et à contre-courant de la tendance générale, celle-ci doit également encourager les compétences non cognitives.

► Le moniteur doit procéder à un examen approfondi

Les résultats indiquent aussi que le moniteur introduit par HarmoS doit aller au-delà d'une analyse des standards de base. L'enquête menée auprès des entreprises montre clairement que les compétences sont souvent jugées insuffisantes non seulement pour la filière inférieure mais aussi pour les filières supérieures. Si l'on veut instaurer une véritable concurrence, il faut examiner de manière détaillée la répartition des compétences scolaires.

► L'école obligatoire publique doit aussi offrir une formation optimale aux jeunes qui jouissent d'un niveau de compétences élevé

Le débat autour des lacunes de compétences des jeunes en fin de scolarité ne doit pas masquer le fait qu'une part importante des jeunes atteint largement les objectifs fixés en la matière. L'école obligatoire publique se doit d'offrir à ces jeunes également une formation optimale. Faute de quoi, on assisterait à long terme à un exode de ces jeunes vers les écoles privées. L'enseignement public serait alors non seulement peu à peu privé de ses meilleurs éléments, mais subirait aussi une perte de réputation.

Pour toutes questions :

rudolf.minsch@economiesuisse.ch

philipp.bauer@economiesuisse.ch